

L A
F R I
C H 

APPEL À CANDIDATURES

Résidence courte jeunes diplômé.es

2024-2025

2024-2025

Résidence courte jeunes diplômé.es

L'association Village Titan centre culturel, porteuse de la Friche, centre d'art contemporain, en partenariat avec l'école supérieure d'art de La Réunion (ESAR) et la Semeuse, invite les jeunes diplômé.es à soumettre leur candidature pour une résidence artistique de 3 mois au sein de la Friche, centre d'art contemporain au Port. Cette année, deux jeunes diplômé.es seront accueillis à la Friche.

OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

Offrir un espace de création en mettant à disposition un atelier d'environ 50 m² au sein d'un espace ouvert de 1200 m², situé au cœur du territoire de la côte Ouest. Développer la démarche artistique en encourageant les artistes à explorer et affiner leur pratique en travaillant aux côtés d'autres créateurs de tous horizons. Faciliter la production de nouvelles œuvres pendant la durée de la résidence, tout en favorisant l'autonomie des artistes, les incitant à travailler de manière indépendante dans un environnement collaboratif. Intégrer les artistes dans la vie quotidienne du centre d'art, en stimulant les échanges avec les autres résidents et le public, qu'il soit adulte, scolaire, porteur de handicap ou professionnel. Encourager l'engagement communautaire en permettant aux artistes de s'impliquer activement dans les activités culturelles et artistiques de la Friche, telles que les ateliers ou les portes ouvertes. Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en les aidant à s'intégrer rapidement dans un environnement professionnel du secteur des arts visuels, grâce à des workshops, des restitutions ou de la médiation. Offrir une opportunité unique de création dans un lieu culturel vivant dont les piliers sont la création, l'éducation et la diffusion. Préparer une restitution in situ des œuvres et du projet artistique développé durant la résidence, en accord avec l'établissement, et faciliter les connexions avec d'autres artistes, professionnels de l'art et institutions culturelles.

1/ PUBLIC ÉLIGIBLE

Jeunes diplômé.es d'école d'art (privée ou publique).
Diplôme obtenu depuis moins de deux ans.

2/ PRATIQUES ARTISTIQUES ÉLIGIBLES

Peinture
Sculpture
Dessin
Installation
Photographie
Graphisme
Art digital

3/ SOUTIEN FINANCIER

Bourse de production de l'ESA : 500 €
Une bourse de professionnalisation de l'ESA : 3000 € (1000 € par mois)

4/ CONDITIONS

Durée de la résidence : 2 à 3 mois, selon le projet.
Constitution du dossier de candidature (8 pages maximum) :
Note relative au projet artistique :
Description du projet à développer durant la résidence.
Période de disponibilité de l'artiste.
Portfolio :
Présentation des œuvres réalisées ces trois dernières années au minimum.
CV complet

4/ REMISE DES DOSSIERS

Date limite de remise des candidatures : 30 Septembre 2024
Annonce des résultats : mi-October 2024
Début des résidences : 2 Janvier 2025

Les dossiers doivent être envoyés en format PDF compressé (max. 10mo) par mail
aux adresses suivantes :

direction-lafriche@villagetitan.com
elea-productionfriche@villagetitan.com